



Les écrits professionnels portant sur les personnes sont nombreux dans le secteur social et tendent à se généraliser dans le secteur de la formation (bilans de compétence, suivis individuels, bilans d'accompagnements...) Il s'agit de transmettre des informations à des partenaires professionnels sans nuire à la personne mais en transmettant les informations nécessaires. Il peut s'agir aussi de formaliser pour la personne et pour ses interlocuteurs le résultat d'un bilan.

Les documents à produire nécessitent une attitude différente de celle de l'intervention éducative mais doivent néanmoins rendre compte de celle-ci avec objectivité. Ces écrits peuvent être lourds de conséquences pour les personnes sur qui ils portent. Les professionnels peuvent éprouver des difficultés à rentrer dans les cadres qui leur sont imposés et qui leur semblent réducteurs par rapport à leurs interventions. **Public visé**

Formateurs, travailleurs sociaux, coordonnateurs pédagogiques ou autres personnes concernées.

Durée :

5 jours

Conditions financières

Sur devis.

Formation montée à la demande.